

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 17 mars au 21 mars 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
 EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
 (ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Madagascar** : Octroi par la France d'une aide budgétaire en don de 5 M EUR
- ❖ **Kenya** : Remaniement au niveau des Secrétaires principaux (vice ministres)
- ❖ **Soudan** : Reprise de la publication des statistiques du commerce extérieur

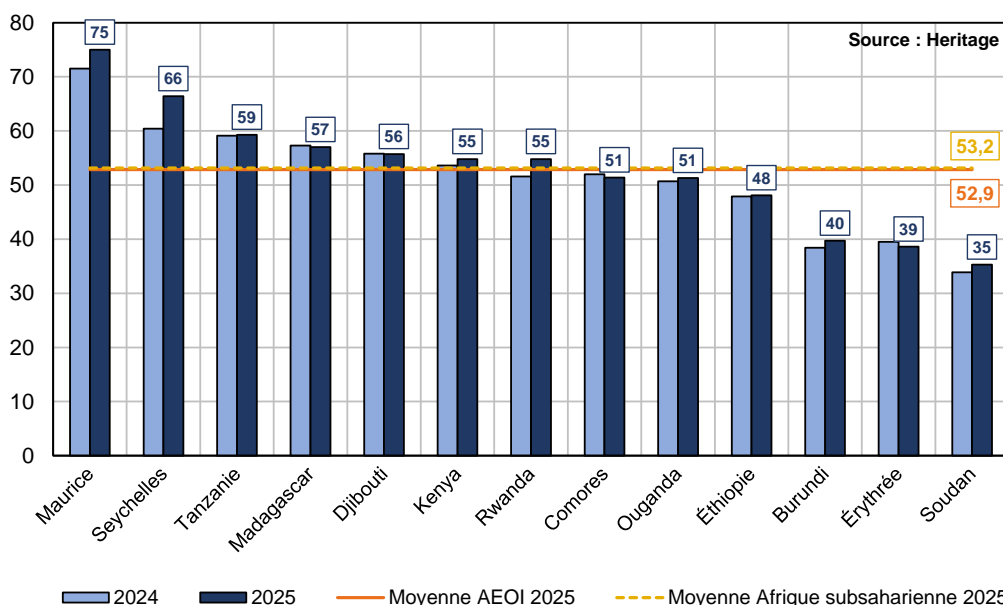
LE CHIFFRE A RETENIR

3,2 Md USD

KENYA : MONTANT TOTAL DÉCAISSÉ PAR LE FMI DANS LE CADRE DU PROGRAMME, ARRÊTÉ APRÈS LA 8^{ÈME} REVUE.

Le graphique de la semaine

AEOI : Indice de liberté économique 2025



L'Indice de liberté économique, publié par Heritage, évalue le degré de liberté économique dans 184 pays, sur une échelle allant de 0 (très peu libre) à 100 (très libre). Il repose sur 12 critères regroupés en quatre grandes catégories : l'état de droit, le rôle de l'État, l'efficacité du marché et l'ouverture économique. En 2025, la région AEOI affiche une progression avec un score moyen de 52 (contre 51,7 en 2024), bien que ce chiffre reste en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (53,2 en 2025). Maurice conserve son statut de pays le plus économiquement libre du continent africain, suivi du Botswana, du Cap-Vert et des Seychelles.

ÉTHIOPIE

Signature d'une lettre d'intention avec la BAD pour financer le nouvel aéroport de Bishoftu

Ethiopian Airlines a signé une lettre d'intention le 14 mars avec la Banque africaine de développement (BAD) pour sécuriser un financement dont le montant n'a pas encore été défini à ce stade pour le nouvel aéroport de Bishoftu. Estimé à 7,8 Md USD, ce projet vise à désengorger l'aéroport international de Bole, qui a atteint ses limites de trafic avec 17 millions de passagers par an, et devrait porter la capacité annuelle d'Addis-Abeba à plus de 60 millions de passagers d'ici 2040. L'accord a été finalisé en la présence du Président de la BAD, Akinwumi Adesina, et du ministre éthiopien des Finances, Ahmed Shide. Ce projet, en ligne avec les *Homegrown Economic Reforms*, a pour objectif de renforcer la position d'Addis Abeba comme le hub aéroportuaire africain et s'inscrit dans la stratégie de croissance touristique et économique du pays.

Création de l'Institut éthiopien de comptabilité

Le Parlement éthiopien a adopté une loi visant à établir l'Institut éthiopien des experts-comptables certifiés, afin de combler le déficit de comptables agréés et de garantir la conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Actuellement, moins de 500 professionnels certifiés à l'international exercent en Éthiopie, un nombre insuffisant pour soutenir l'expansion économique et l'ouverture du marché des capitaux éthiopien. L'institut sera placé sous la supervision de l'*Accounting & Auditing Board of Ethiopia* pendant 7 ans avant d'acquérir son autonomie. Il assurera la formation, la certification et la régulation des experts-comptables. Essentielle pour renforcer la transparence financière et attirer les investisseurs étrangers en Éthiopie, cette réforme s'inscrit dans la stratégie du gouvernement d'ouverture aux capitaux étrangers. Elle fait suite à l'ouverture de la bourse éthiopienne en 2024 et cherche à répondre aux enjeux liés à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, qui accentuera la concurrence entre les pays africains en matière d'attractivité économique.

L'Éthiopie interdit les titres papier pour moderniser son marché financier

L'Autorité éthiopienne des marchés financiers impose des sanctions strictes contre l'émission et l'utilisation de titres papier afin de moderniser le marché des valeurs mobilières. Dès l'enregistrement auprès du ministère de la Justice, les émetteurs de titres physiques après la date limite de

dématérialisation risquent une amende initiale de 711 EUR, auxquels s'ajoutent 71 EUR par jour jusqu'à la régularisation de la situation. Tous les titres publics, y compris ceux des entreprises d'État, doivent être enregistrés auprès du Dépositaire central des titres (CSD). Des amendes allant jusqu'à 7100 EUR sont prévues pour la soumission d'informations fausses ou pour le non-respect des nouvelles obligations. Cette réforme vise à sécuriser les transactions, réduire la fraude et améliorer l'efficacité du marché.

KENYA

Remaniement des vice-ministres

Le jeudi 20 mars 2025, le Président Ruto a nommé 14 Secrétaires principaux (PS = équivalent de Vice-ministres ou secrétaires d'Etat) et en a réaffecté 6 autres. Dans une déclaration de Felix Koskei, Chef de cabinet et Chef de la fonction publique, ces changements ont été effectués pour accélérer la mise en œuvre du programme de *Bottom-Up Economic Transformation Agenda* (BETA). Dans le domaine économique, le professeur Edward Kisiang'ani a été nommé Premier conseiller et membre du Conseil des conseillers économiques du président (rand de PS); Regina Akoth Ombam, PS au Commerce; Cyrell Wagunda Odede, PS aux Investissements publics et à la gestion des actifs; le Dr. Bonface Makokha, PS à la Planification économique; Harry Kimtai, PS aux Mines; Aden Abdi Millah, PS à la Navigation et des Affaires maritimes. Les candidats seront auditionnés pour approbation, par le Parlement.

Fin du programme FMI : abandon de la 9^{ème} et dernière revue

Les programmes du FMI au Kenya ont pris fin mi-mars 2025, avant la 9^e et dernière revue. Le pays bénéficiait de trois programmes de financement (ECF, EFF et RSF), ayant déjà permis le décaissement de 3,2 Md USD, soit 80 % du total prévu. Initialement prolongé jusqu'en avril 2025, le programme a été abandonné d'un commun accord entre le FMI et les autorités kényanes lors de la mission du 6 au 14 mars 2025, faute d'avoir pu finaliser la dernière revue à temps. Cette décision entraîne un non-décaissement d'environ 850 M USD pour le Kenya. Le gouvernement kényan a toutefois officiellement sollicité un nouveau programme de financement auprès du FMI, qui reste engagé à accompagner le pays. Les discussions entre le FMI et les autorités kényanes se poursuivront dans les prochains mois.

MADAGASCAR

Octroi par la France d'une aide budgétaire en don de 5 M EUR

Une convention de financement portant sur une aide budgétaire française en don d'un montant de 5 M EUR a été signée le 20 mars 2025 entre M. Thani Mohamed Soilihi, ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux et Mme Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, ministre de l'Économie et des Finances. Cette aide budgétaire cible trois secteurs stratégiques en matière de soin et de nutrition pour Madagascar : (i) l'apurement des arriérés de l'État envers la SALAMA, centrale d'achat de médicaments essentiels et de matériel médical, pour 1,5 M EUR ; (ii) le financement du plan 2024-2028 de lutte contre les invasions acridiennes (1,5 M EUR) et (iii) le financement des dépenses de l'État allouées à la sécurité alimentaire, notamment via le programme des banques alimentaires (2 M EUR). Le ministre délégué a par ailleurs participé à la ministérielle Commission de l'Océan indien (COI), qui s'est tenue le 21 mars.

SEYCHELLES

Baisse de 2 % des arrivées touristiques en glissement annuel en février 2025

Selon le dernier rapport du bureau national des statistiques seychellois publié le 19 mars, l'archipel a enregistré une baisse de 2 % des arrivées touristiques en glissement annuel en février 2025, totalisant 33 144 visiteurs, contre 33 692 sur la même période en 2024. Dans ce cadre, la France métropolitaine est le deuxième pays européen de provenance des visiteurs avec 4 356 personnes, soit 13,1 % des visiteurs. Elle se situe légèrement derrière la Russie (4 483 ; 13,5 % des visiteurs) mais devance l'Allemagne (3 877 ; 11,7 %), le Royaume-Uni (1 550 ; 4,7 %) et la Pologne (1 256 ; 3,8 %).

SOUDAN

Reprise de la publication des statistiques du commerce extérieur

La Banque centrale a publié les statistiques du commerce extérieur pour 2024, les premières depuis celles de 2022. Les données révèlent, en glissement annuel, un ralentissement du commerce extérieur, accompagné d'une réduction du déficit commercial. Les exportations se sont élevées à 3,1 Md USD, contre 3,6 Md USD en 2023, tandis que les importations ont chuté à 4,9 Md USD, contre 7,3 Md USD l'année précédente. Les Emirats arabes unis restent le principal partenaire commercial du

Soudan avec un volume total d'échanges de 2,5 Md USD, porté par les exportations soudanaises d'or de 1,6 Md USD. Suivent la Chine (1,2 Md USD dont 0,9 Md d'importations) et l'Arabie saoudite (0,7 Md USD dont 437 Md d'exportation). L'or demeure le principal produit d'exportation du Soudan (1,6 Md USD), suivi par les animaux vivants (0,53 Md USD) et le sésame (0,33 Md USD). Les importations sont dominées par les produits pétroliers (0,9 Md USD) et le blé (0,6 Md USD).

SOUDAN DU SUD

Lancement de l'enquête MICS7

Le Bureau national des Statistiques, en partenariat avec l'UNICEF, a lancé le septième *Multiple Indicator Cluster Survey* (MICS) à Djouba. Cette initiative qui s'inscrit dans le programme mondial « MICS », couvrira 170 indicateurs statistiques, dont 38 indicateurs relatifs aux objectifs du développement durable (SDGs) et 25 au bien-être de l'enfant. Le Directeur général du NBS a souligné que le MICS7 fournira des données cruciales sur des domaines tels que la santé, la nutrition, l'éducation, l'eau, l'assainissement et la protection de l'enfant. L'absence de statistiques fiables, depuis la dernière enquête exhaustive réalisée il y a 15 ans, constitue l'un des défis majeurs pour la planification et l'élaboration des politiques de développement au Soudan du Sud. La phase de collecte des données devrait durer environ deux mois et demi, avec une analyse préliminaire prévue entre juin et juillet 2025.

TANZANIE

Présentation du projet de loi de finances pour l'année fiscale 2025/2026

Le 11 mars, le gouvernement a proposé un budget pour 2025/2026 de 21,6 Md USD, soit une hausse de +13,4% par rapport à l'exercice précédent. Selon le gouvernement, cette hausse sera permise grâce à l'amélioration des méthodes de recouvrement de l'impôt et l'efficacité des politiques fiscales. 69,7 % des dépenses seront financées par les recettes publiques propres tandis que des emprunts financeront le reste (30,7 %). La soutenabilité de la dette publique, les salaires des fonctionnaires, l'organisation des prochaines élections et les préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations 2027 figurent parmi les priorités du gouvernement. Les dépenses pour le développement du pays représentent 34,1% du budget. Le ministre des Finances a également réaffirmé tenir compte de la suspension de l'aide américaine (USAID) sans toutefois prendre de mesures concrètes. Durant

l'exercice 2025/2026, le gouvernement ne devrait pas annoncer de nouveaux projets d'ampleur mais se concentrer plutôt sur la progression des projets existants.

Les exportations minières atteignent 4,1 Md USD en 2024

Entre janvier 2024 et janvier 2025, les exportations minières ont atteint 4,1 Md USD ce qui représente plus de 50 % des exportations non-traditionnelles (hors clou de girofle, café, noix de cajou, tabac, sisal, coton, thé). L'or représente 72 % des exportations minières et près de 40 % des exportations totales. La

hausse anticipée des cours futurs de l'or devrait continuer de profiter à la Tanzanie. Cependant, la forte dépendance de la Tanzanie aux exportations d'or la rend vulnérable aux chocs exogènes. En outre, les exportations de diamants naturels sont en forte augmentation pour atteindre 54,8 M USD (+87,7 %) malgré une baisse de cours de -26 % depuis 2 ans. Enfin, les exportations des autres ressources minières atteignent 654 M USD soit une augmentation de +66 %. Il est à noter que les exportations de tanzanite, pierre semi-précieuse endémique de la région d'Arusha, sont en légère baisse à 18,9 M USD (-12,5 %).